

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/09/2025 - 141945 - 2020 B 04998 - 881 651 129 - AAREN SCIENTIFIC

AAREN SCIENTIFIC
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 3, rue du Colonel Moll
75017 Paris

881 651 129 RCS Paris

Greffier du tribunal des activités économiques de Paris Acte déposé le
29 SEP. 2025
Sous le N° 141945 

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,

La société Aaren Scientific Inc., société de droit étranger dont le siège social est situé
1040 South Vintage Avenue, Bldg. A, Ontario, Californie 91761-3631, Etats-Unis
d'Amérique, dûment représentée par Monsieur Jiahao ZU,

Agissant en qualité d'associé unique de la société AAREN SCIENTIFIC,

Après avoir pris acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts
lui ont été communiqués ou tenus à sa disposition au siège social, dans les conditions et
délais fixés par la loi,

Déclare avoir pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance
relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont
été présentés et se soldant par un résultat de 904 euros. Il approuve également les
opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la
Gérance.

L'associé unique constate en outre qu'aucune distribution de dividendes n'a été
effectuée au titre des trois exercices précédents.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice d'un montant de 904 euros au compte « Report à nouveau », lequel passera alors d'un solde débiteur de 3.673 euros à un solde débiteur de 2.769 euros.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'il n'y a eu aucune dépense ni charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L. 223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

SIXIEME DECISION

L'associé unique rappelle que Monsieur Jiahao ZU a été nommé aux fonctions de gérant suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2025 et ce pour une durée indéterminée.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et par le gérant, après lecture.

Jiahao Zu

L'associé unique
Aaren Scientific, Inc
M. Jiahao ZU

Jiahao Zu

Le Gérant
M. Jiahao ZU

AAREN SCIENTIFIC
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 3, rue du Colonel Moll
75017 Paris

881 651 129 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport est établi conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires sur la gestion de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sur l'approbation des comptes annuels de cet exercice.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et sont décrites dans l'annexe comptable.

I. RESULTATS FINANCIERS - ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE - EVOLUTION PREVISIBLE

Nous vous indiquons qu'au cours de cet exercice :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé 31 041 euros contre 9 506 euros pour l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation se sont élevés à 31 041 euros contre 9.506 euros pour l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 28 629 euros contre 9 229 euros pour l'exercice précédent ;
- l'exercice se solde par un résultat net comptable de 904 euros contre un résultat net comptable de 277 euros pour l'exercice précédent.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

La crise mondiale du covid qui a commencé en début d'année 2020 a freiné le démarrage de l'activité de la société qui venait d'être constituée pour l'import-export de produits intraoculaires.

II – SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice écoulé, l'environnement économique de la Société n'a pas changé et Aaren Scientific peut continuer à facturer des services à la société mère suffisants pour équilibrer ses charges.

III. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 904 euros au compte « Report à nouveau », lequel passera alors d'un solde débiteur de -3673 euros à un solde débiteur de -2769 euros.

IV. DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES VISÉES À L'ARTICLE 39-4 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

Nous vous indiquons que la Société n'a effectué aucune dépense ni charge non déductible visée à l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

V. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

VI. ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a exercé aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VII. DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

VIII. QUITUS A LA GERANCE - SITUATION DU MANDAT DU GERANT

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus à Monsieur Richard G. AGUILERA au titre de l'exécution de son mandat de gérant au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que Monsieur Jiahao ZU a été nommé aux fonctions de gérant en remplacement de Monsieur Richard G. AGUILERA suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2025 et ce pour une durée indéterminée.

IX. FILIALES ET PARTICIPATIONS

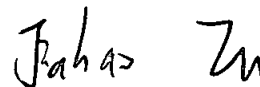
La société n'a ni filiale ni participation dans le capital d'une autre société.

X. INFORMATION SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2024, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se décomposait comme suit :

- 0 euros à moins de 30 jours.
- 0 euros à moins de 60 jours.
- 0 euros à moins de 90 jours.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



Le Gérant

COMPTES ANNUELS

EURL AAREN SCIENTIFIC
Numéro SIRET : 881 651 129 00010
3 RUE DU COLONNEL MOLL
75017 PARIS
COMPTES ANNUELS
du 01/01/2024 au 31/12/2024

Jiahao Zu

comptes certifiés conformes par le gérant

BILAN

BILAN

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 285		6 285	
Actif immobilisé	6 285		6 285	
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	22 211		22 211	8 083
Autres créances	5 636		5 636	1 791
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 120		7 120	6 736
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	34 966		34 966	16 610
TOTAL GÉNÉRAL	41 251		41 251	16 610

Passif			
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1	
Capital social ou individuel	10 000	10 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>			
Report à nouveau	(3 673)	(3 950)	
Résultat de l'exercice	904	277	
Provisions réglementées			
Capitex propres	7 231	6 327	
Provisions pour risques et charges			
Autres emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	12 717	6 656	
Dettes fiscales et sociales			
<i>Dont montant de la TVA</i>			
Comptes courants d'associés			
Autres dettes	21 303	3 627	
Produits constatés d'avance			
Dettes	34 021	10 283	
TOTAL GÉNÉRAL	41 251	16 610	

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		31 041	9 506
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Produits d'exploitation		31 041	9 506
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		28 548	9 229
Impôts, taxes et versements assimilés		81	
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Charges d'exploitation		28 629	9 229
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 411	277
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières		1 507	
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		904	277
		Réintégrations	Déductions
Déductions diverses			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		904	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables /	Dont imputés sur le résultat :	3 673	904

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS
--

0

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

Revenu

Le chiffre d'affaires de la société est composé d'une commission sur les opérations réalisées par le groupe grâce à la présence de la société avec un montant minimum permettant de couvrir les charges avec une marge de 3% (méthode du « cost plus »).